

MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED ET ROULANTS ET VERIFIER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS / REF ECH019-I

PUBLIC :

- Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité et à utiliser cet échafaudage
- Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

PREREQUIS :

Le stagiaire devra :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans, schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges
- Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

FINALITE DE LA FORMATION :

- Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :
 - Montage avec console
 - Montage porte à faux
 - Montage poutre de franchissement
 - Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage
- Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières (prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457), et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant

OBJECTIFS :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied et roulant conformément à la notice du fabricant
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant

CONTENU :

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer-rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadre et multidirectionnel)
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant

MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED ET ROULANTS ET VERIFIER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS / REF ECH019-I

- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- Echafaudage roulant : l'examen d'adéquation et l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) des échafaudages de pied et roulants
- Le compte-rendu de vérification
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage de pied et roulant

NOMBRE DE STAGIAIRES :

- De 3 stagiaires minimum à 8 stagiaires maximum par formateur

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposé oral
- Echanges oraux
- Apports théoriques
- Mises en situation pratiques

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratique. Les ateliers se dérouleront en simultanés afin que l'ensemble des stagiaires répartis par groupe de 4 maximum participe au montage et au démontage.

DUREE :

- 4 jours soit 28 heures

VALIDATION :

- A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis.

EVALUATION :

Les évaluations sont effectuées en continue pendant toute la durée de la formation :

- Questionnaires oraux
- Questionnaires à choix multiples
- Observation pendant la pratique
- Outil TUTOPREV BTP

Ces questionnements permettent de valider les acquis des participants à la fin de chaque séquence de formation

MATERIELS D'ECHAFAUDAGE PEDAGOGIQUES A METTRE A DISPOSITION :

Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés par la marque NF, en quantité nécessaire pour réaliser deux montages de conception différentes.

Ces ateliers comprendront des montages spécifiques tels que :

- Une poutre de franchissement (mini 4 m)
- Des consoles (0,30m)
- Un porte-à-faux (1,50m)
- Un levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

Les cas pratiques à mettre en œuvre mobiliseront des échafaudages disposant au minimum 3 travées sur 3 niveaux, et comprendront obligatoirement des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et d'autres nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes), réalisés à chaque fois dans le respect des notices du fabricant.

MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED ET ROULANTS ET VERIFIER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS / REF ECH019-I

Mise à disposition de matériels d'échafaudages roulants certifiés NF avec un plancher tous les 2 mètres, de conception différente ⁽¹⁾ :

- Un échafaudage roulant Hmini plancher = 8m.
- Un échafaudage roulant Hmini plancher = 4m

Un des deux échafaudages doit permettre de positionner les planchers à tous les niveaux des échelles au-delà de 2,50 m.

L'ensemble des stagiaires, répartis par groupes de 4 stagiaires maximum, devra participer à chaque atelier.

(1) Les deux échafaudages mis à disposition doivent proposer deux conceptions de montage en sécurité différentes (exemple : garde-corps type MDS monobloc et garde-corps avec perche pliable)